

**EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS  
du CONSEIL SYNDICAL du 28 MARS 2012**

L'An Deux Mille Douze, le Vingt Huit Mars, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Mme GUICHERD, Monsieur ROUX, Mme NICOLAS, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur GELIN, Monsieur FIORINI, Monsieur PARTRAT, Mme JACQUIN Trésorier Principal.

Monsieur GELIN présente un pouvoir de Monsieur LAFONT  
Monsieur DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur EVANGELISTA  
Monsieur PARTRAT présente un pouvoir de Monsieur CAILLET ROUSSET  
Madame GUICHERD présente un pouvoir de Mme BARET  
Monsieur ROUX présente un pouvoir de Monsieur JOURDAIN  
Absente excusée : Mme FOUILLAT.



**Objet :** Suite aux demandes des Associations Intercommunales et après la réunion de la Commission Associations du 8 février 2012, ses membres proposent les subventions suivantes :

**Subventions aux associations intercommunales**

Associations	Subventions 2012
Association Sportive Mure Natation	11 000 €
Subvention spécifique : achat de sweats	1 000 €
Basket Ball Murois	15 000€
Centre Arts Martiaux	1 800 €
Club Auto Murois	0€
Collège	6 550 €
Collège Association Sportive	1 000 €
Danse Contemporaine Moderne Jazz	2 000€
l'Echange Tennis de Table	500€
Subvention matériel	470€
Embellie Bulle	500€
Exceptionnel matériel	100€
Etoile Cycliste Muroise	1 000 €
Subvention pour les projets	4 700€
Fever CheerDance Murois	2 000€
Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie	500€
40 ans du Comité	200 €
Football Club Murois	21 000€
Subvention projet section féminine	2 000€

Foulée Muroise	1 200€
Subvention pour les projets	300€
Gymnastique Rythmique et Sportive Muroise	2 100€
Hand Ball	500€
Judo Club Muroise	1 000€
Subvention pour les projets	800€
La Pétanque Muroise	400€
Rugby Réel XV	800€
Scouts de France	200€
Talents Locaux	0
Tennis Club Murois	1 000€
Volley Ball Murois	300€
Maison Pour Tous	92 000€
Subvention aide aux devoirs	5 697€
<b>TOTAL</b>	<b>177 617 €</b>

Après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Syndical :

- **APPROUVE** le montant total des subventions allouées pour 2012,
- **ATTRIBUE** les subventions telles que mentionnées ci-dessus,
- **DIT** que ces subventions seront inscrites au Chapitre 65 Compte 6574 du Budget Primitif 2012.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS  
ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 29 mars 2012

Le Président

Bernard BEGGS

